

**RENTRÉE
2026-
2027**

**LE
GUIDE DE LA
RENTRÉE
SCOLAIRE**

Une rentrée sereine et réussie pour tous les enfants d'Étampes

Chères Étampaises, chers Étampois,

La rentrée scolaire est toujours un moment important dans la vie des familles. Elle marque le retour à l'école, les retrouvailles, de nouveaux apprentissages et de nouveaux projets, mais aussi la reprise d'un quotidien qu'il faut parfois préparer et organiser.

C'est tout l'objectif de ce guide de la rentrée : vous permettre de retrouver facilement les informations utiles pour accompagner vos enfants tout au long de l'année scolaire.

Vous y trouverez notamment les informations relatives aux établissements scolaires, au calendrier des vacances et aux démarches auprès des services municipaux, qu'il s'agisse du calcul du quotient familial, de la restauration scolaire ou des différents services proposés aux familles.

Parce que la vie d'un enfant ne s'arrête pas aux portes de l'école, ce guide présente également les accueils de loisirs, les centres sociaux, les activités culturelles ainsi que les différents rendez-vous proposés tout au long de l'année.

L'éducation, l'accompagnement des familles et l'épanouissement de nos enfants occupent une place essentielle dans l'action municipale. La Ville est présente au quotidien, aux côtés des familles et des équipes éducatives, pour proposer des services de proximité et accompagner les enfants dans leur quotidien, à l'école comme en dehors du temps scolaire.

Je souhaite que ce guide vous soit utile et vous permette de trouver rapidement les informations dont vous avez besoin.

À tous les enfants étampois, à leurs familles, aux enseignants, aux agents municipaux et à toutes celles et ceux qui les accompagnent chaque jour, je souhaite une très belle rentrée scolaire et une année riche en découvertes, en apprentissages et en réussites.

Gilles Bayart
Maire d'Étampes



Sommaire

Les démarches obligatoires

- Calcul du quotient familial p6
- Restaurant scolaire p6
- Le Portail Famille p7
- Inscriptions scolaires p7
- Inscription aux transports p8
- Vaccins p9

Dates des vacances scolaires

- Les vacances scolaires 2026-2027 Zone C p9

Les établissements scolaires de la ville

- Les écoles maternelles p10
- Les écoles élémentaires p10
- Les collèges p11
- Les lycées p11
- Les établissements privés spécialisés p11
- Les associations de parents d'élèves p11

Avant et après l'école

- Les accueils périscolaires p13
- Le multisports p13
- Sports - loisirs - quartiers p14
- Les études dirigées p14

Le guichet unique

- Une adresse pour les activités et les loisirs extra-scolaires et périscolaires p15
- Portail Famille p15

L'accompagnement des jeunes et des familles !

- Le programme de la Réussite éducative p16
- Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) p16
- Le réseau d'éducation prioritaire p18
- Le SIJE (le Service d'Information & Accompagnement Jeunesse d'Étampes) p18
- Les antennes du SIJE p21
- L'EPN L'Espace Public Numérique d'Étampes p21
- Le CIO (Centre d'Information et d'Orientation) p22
- Le O.P.P.E.L.I.A. (Point Accueil Écoute Jeunes) p23
- Le Centre de Protection Maternelle et Infantile p24

- Le Centre de santé sexuelle du Conseil départemental de l'Essonne p24
- Le CeGIDD (Le Centre Gratuit d'Information de Dépistage et de Diagnostic) p24
- L'Atelier famille p25
- Le jardin partagé p25

Les aides bienvenues

- Permanences du CCAS p26
- La cantine à 0,15 € p27
- Les aides de la Caisse des Écoles p27
- Le Pass'Rentrée p28
- Les aides supplémentaires p28
- Les permanences de la C.A.F. p29
- Les aides attachées au collège et au lycée p29
- Obtenir une bourse p29
- Fonds sociaux p29
- Les bons plans p29
- Le ticket loisirs Région p30
- Le tremplin citoyen du Département p30
- Le dispositif Cultures du cœur p30

Jeunes citoyens

- Le Conseil Municipal des Jeunes p31

S'amuser, se détendre

- Les accueils de loisirs des Centres sociaux p32
 - Les accueils de loisirs pour les vacances p33
 - Les Centres sociaux p33
 - Le Pôle de proximité et de services p34
 - Le Pôle de développement culturel des quartiers p34
 - Le Studio de répétition p35
 - La saison culturelle de la ville p35
 - Le Musée intercommunal d'Étampes p36
 - Le service Animation du Patrimoine Pays d'Art et d'Histoire p36
 - Office du tourisme de l'Étampois Sud-Essonnoise p36
 - Les Archives municipales p37
 - Le Théâtre de l'Étampois p37
 - CinÉtampes p38
 - Pôle des enseignements artistiques : musique, danse et arts plastiques p38
 - La médiathèque Diane de Poitiers p39
 - La médiathèque Ulysse p40
 - Lire et faire lire p41
 - Piscine intercommunale p41
- Consultez aussi le Guide des associations.

Les règles de vie en communauté

- La pause déjeuner p42
- Protection des mineurs de moins de 13 ans p42

LES DÉMARCHES OBLIGATOIRES

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL



Important

Votre quotient ainsi que les tarifs appliqués sont valables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026.

Le calcul du quotient :

Pour 2027, il sera obligatoire de le refaire calculer. Pour cela, dès réception de votre avis d'imposition 2026 (sur les revenus de 2025), et au plus tard le 12 décembre 2026, vous devrez le faire parvenir au service facturation, accompagné de l'attestation de paiement de prestations familiales (CAF, MSA...).

Pour la restauration, pensez à :

- signaler tout changement de situation familiale, coordonnées (adresse, téléphone...).

En cas de changement d'adresse, de téléphone, signalez-le sur le Portail Famille ou au :

01 69 92 13 13 ou par mail : portail.famille@mairie-etampes.fr

Pour toutes informations complémentaires :

Service facturation au 01 69 92 13 13 ou Avenue du Marché Franc.

Jours et heures d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
Jeudi : de 8 h 30 à 12 h 30.

RESTAURANT SCOLAIRE



Important

L'accès au restaurant scolaire nécessite une inscription préalable que ce soit à la journée, à la semaine, au mois ou pour l'année scolaire.

Il est impératif d'effectuer les réservations des repas des enfants.

En cas d'absence, pensez à adresser vos justificatifs d'absences.

À noter

Repas restauration scolaire et accueils de loisirs des Centres sociaux :

Réservations obligatoires.

Toute réservation ou annulation doit être effectuée au moins 5 jours à l'avance. Indispensable, cette démarche permet en premier lieu de veiller à la sécurité de l'enfant dont la présence au sein de l'établissement sur le temps du midi sera, par cette réservation, assurée.

Elle optimise également le nombre de repas à commander.

• LE PORTAIL FAMILLE DE LA VILLE D'ÉTAMPES



Tél. : 01 69 92 13 13

portail.famille@mairie-etampes.fr

Pratique au quotidien, le nouveau Portail Famille avec son espace sécurisé et personnalisé à partir du site de la ville permet aux parents de :

- > Inscrire, modifier ou annuler les jours de présence des enfants scolarisés en maternelles et élémentaires aux activités de la ville, restaurant scolaire d'Étampes...
- > Gérer les coordonnées personnelles et les factures.
- > Effectuer les paiements en ligne.

Pour effectuer vos démarches, vous pouvez également vous rendre au service Facturation (Avenue du Marché Franc) ou au sein des Espaces Publics Numériques étampois :

• QUARTIER DE GUINETTE

ESPACE ZARAFÀ

Avenue des Meuniers

Tél. : 01 60 80 00 44.

• QUARTIER SAINT MICHEL

ESPACE CAMILLE CLAUDEL

119 bis, bd Saint Michel

Tél. : 01 69 95 50 00.

• QUARTIER CENTRE VILLE

SIJE

22, rue des Marionnettes

Tél. : 01 69 92 68 00.

PENSEZ AUX INSCRIPTIONS

La scolarité en école maternelle est obligatoire à partir de 3 ans.

• À l'école maternelle :

Pour une rentrée en septembre, les inscriptions sont recueillies dès le mois de novembre de l'année précédente.

• À l'école élémentaire :

Les enfants entrant au Cours Préparatoire en septembre sont inscrits dès le mois de mars.

Documents nécessaires à l'inscription :

- > Livret de famille ou acte de naissance.
- > Extrait du jugement de divorce ou de séparation si nécessaire.
- > Justificatif de domicile (quittance de loyer, taxe d'habitation, acte notarié ou dernier avis d'imposition).
- > Coordonnées téléphoniques personnelles et professionnelles des parents.
- > Carnet de vaccinations de votre enfant.
- > Numéro d'assurance responsabilité civile.
- > Numéro d'allocations familiales.
- > Justificatifs de revenus : dernier avis d'imposition (ou les 3 derniers bulletins de salaire) et attestation de paiement de la CAF.

Si vous êtes hébergés, il est impératif de fournir les documents suivants : une attestation d'hébergement et un justificatif de domicile (quittance de loyer ou impôts locaux) de la personne qui héberge, ainsi que la photocopie de sa pièce d'identité.

À savoir

DÉDOUBLEMENT DES CP ET CE1

Depuis la rentrée de septembre 2018, les élèves scolarisés en CP dans les établissements en zone de Réseaux d'Éducation Prioritaire (REP) bénéficient d'un taux d'encadrement inédit : un professeur pour environ 12 élèves. Depuis la rentrée de septembre 2020, cette mesure est reconduite et inclut les élèves scolarisés en CE1.

TRANSPORTS

Les élèves de maternelle et élémentaire devant emprunter les transports scolaires doivent être titulaires d'un titre de transport « la carte Scol'R ».

Depuis la rentrée de septembre 2022, le transport scolaire des enfants de maternelle et d'élémentaire est assuré par le Syndicat mixte des Transports Sud-Essonne.

Pour inscrire vos enfants, plusieurs possibilités :

> Par Internet

Télécharger la fiche d'inscription sur : transportsudessonne.fr ou ts.iledefrance-mobilites.fr/ inscription, et la transmettre :

> Dans leurs locaux

Jours et heures d'ouverture : tous les jours du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h sauf le jeudi après-midi.

Pour tout renseignement, vous pouvez les joindre au : 01 64 92 00 23.

Une aide supplémentaire pouvant atteindre 100 % peut être accordée par le CCAS (sous conditions).

À savoir

Carte « IMAGINE'R » : pour les collégiens, lycéens et les étudiants, les inscriptions se font sur navigo.fr

Où faire ses démarches ?

POINT INFO TRANSPORTS

Avenue du Marché Franc.

Tél. : 01 69 92 13 17.

Jours et heures d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Jeudi : de 8 h 30 à 12 h 30.

C'est obligatoire

Les vaccins obligatoires :

Retrouvez toutes les informations sur vaccination-info-service.fr.

> Les dates de rappel sont également importantes.

> L'assurance scolaire est facultative pour les activités obligatoires, mais impérative pour les activités facultatives (sorties éducatives, voyages scolaires, cantine...).

DATE DES VACANCES SCOLAIRES

2026/2027 - ZONE C

Rentrée scolaire 2026

> Mardi 1^{er} septembre 2026

Toussaint 2026

> Du samedi 17 octobre au dimanche 1^{er} novembre 2026

Noël 2026

> Du samedi 19 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027

Hiver 2027

> Du samedi 6 au dimanche 21 février 2027

Printemps 2027

> Du samedi 3 au dimanche 18 avril 2027

Pont de l'ascension 2027

> Jeudi 6 et vendredi 7 mai 2027

Été 2027

> Samedi 3 juillet 2027

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA VILLE

LES ÉCOLES MATERNELLES

- **École Elsa Triolet**
91, boulevard Saint Michel.
Tél. : 01 64 94 33 80.
- **École Éric Tabarly**
5, avenue de l'Atlantique.
Tél. : 01 69 16 14 62.
- **École Hélène Boucher**
30 bis, rue Saint Martin.
Tél. : 01 64 94 08 33.
- **École Louise Michel**
Rue Salvador-Allende.
Tél. : 01 88 07 00 94.
- **École Jacques Prévert**
Avenue des Meuniers.
Tél. : 01 64 94 23 81.
- **École Jean de La Fontaine**
Rue Jean-Étienne Guettard.
Tél. : 01 64 94 30 85.
- **École Le Port**
Place du Port.
Tél. : 01 64 94 08 84.
- **École Le Petit Prince**
19, mail Antoine de Saint Exupéry.
Tél. : 01 64 55 80 93.
- **École Marie Curie**
2, impasse du Prateau.
Tél. : 01 64 94 03 78.
- **École Pauline Kergomard**
18, rue de Valory.
Tél. : 01 64 94 04 66.

- **École Simone de Beauvoir**
Rue du Pont Saint Jean.
Tél. : 01 64 94 18 80.

LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

- **École André Buvat**
20 bis, rue Saint Martin.
Tél. : 01 64 94 06 56.
- **École Éric Tabarly**
5, avenue de l'Atlantique.
Tél. : 01 69 16 14 51.
- **École Hélène Boucher**
6, rue de la Porte brûlée.
Tél. : 01 64 94 06 95.
- **École Jacques Prévert**
Avenue des Meuniers.
Tél. : 01 64 94 39 61.
- **École Jean de La Fontaine**
Rue Jean-Étienne Guettard.
Tél. : 01 64 94 10 10.
- **École Le Port**
Place du Port.
Tél. : 01 64 94 04 22.
- **École Les Prés**
15, promenade des Prés.
Tél. : 01 64 94 14 39.
- **École Louis Moreau**
126, rue Saint Jacques.
Tél. : 01 64 94 08 82.
- **École Le Petit Prince**
19, mail Antoine de Saint Exupéry.
Tél. : 01 64 55 80 90.

LES COLLÈGES

- **Collège Jean-Étienne Guettard**
20, rue Saint-Antoine.
Tél. : 01 64 94 40 18.
- **Collège de Guinette**
Avenue des Meuniers.
Tél. : 01 64 94 22 84.
- **Collège Marie Curie**
54, boulevard Berchère.
Tél. : 01 64 94 87 55.

LES LYCÉES

- **Lycée Geoffroy Saint Hilaire**
Internat d'excellence
4, avenue Geoffroy Saint Hilaire.
Tél. : 01 69 92 17 70.
- **Lycée Professionnel Nelson Mandela**
8, rue Julien-Pranville.
Tél. : 01 69 92 15 15.
- **Institution Jeanne d'Arc**
(de la maternelle au lycée)
11, boulevard Henri IV.
Tél. : 01 69 16 14 40.

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

- **APEEP Étampes**
(Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public d'Étampes).
155, rue de la République.
Mme Marion ABOT
Tél. : 06 16 91 94 48.
ape314@peep.asso.fr

• ALPERE

(Association Laïque de Parents d'Élèves de la Région d'Étampes).
Mme Aurélie DONNÉ
association.alpere1@gmail.com
Contact : Mme Nadine AUBRY
Tél. : 07 62 52 47 89.

• APEL

(Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre)
jda.apel.etampes@orange.fr

• Conseil local FCPE du collège de Guinette

Mme Aurélie SEREMES
Tél. : 06 67 73 40 04
Collège de Guinette :
01 64 94 22 84
fcpecollege.guinette@gmail.com

• Conseil local FCPE du collège Marie Curie

Mme Virginie ACHI
Tél. : 01 64 94 87 55

• Conseil local FCPE du lycée Geoffroy Saint Hilaire

FCEP - Lycée Geoffroy Saint Hilaire
Avenue Geoffroy Saint Hilaire.
ce0910622g@ac-versailles.fr
Tél. : 01 69 92 17 70

• Conseil local du Plateau de Guinette

M. Philippe FOURCAULT
Tél. : 01 64 94 39 28.
philippe-fourcault@orange.fr

- **Conseil local FCPE
Saint Martin**
M. Florent BREUGNOT
20 bis, rue Saint Martin.
helene_dhaled@yahoo.fr

- **La Maison des Lycéens
Lycée Geoffroy Saint Hilaire**
M. BOULANGER / M. DAVALAN
Tél. : 01 69 92 17 70.



AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

(Matin, soir et mercredi)



Contact

Service Enfance de la CAESE

76, rue Saint Jacques

Tél. : 01 64 59 27 27.

L'accueil périscolaire permet aux parents de concilier vie professionnelle et vie personnelle. Il est ouvert à tous les enfants.

Adapté aux contraintes horaires des parents, ce service propose la prise en charge des enfants par des animateurs diplômés de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne qui proposent chaque jour des activités ludiques et des moments de détente.

> Pour les accueils périscolaires (matin et soir)

Les différents lieux sont ouverts dès 7 h, et après les heures de classe jusqu'à 19 h :

Éric Tabarly, Hélène Boucher, Jean de La Fontaine, Le Petit Prince, Le Port, Louis Moreau, Louise Michel, Pauline Kergomard.

> Pour les accueils périscolaires (mercredi)

Les différents lieux sont ouverts de 7 h à 19 h.

Éric Tabarly, Hélène Boucher, Louise-Michel, Pauline Kergomard, Valnay.

C'est obligatoire

Un dossier d'inscription est à remplir avant toute fréquentation.

La réservation de la place en périscolaire doit être effectuée 48 h à l'avance (à l'exception du mercredi où la réservation doit être faite avant vendredi minuit). Sans réservation, l'enfant ne sera pas accueilli ni le matin, ni le soir, ni le mercredi.

LE MULTISPORTS



Contact

Service des Sports

Espace associatif et sportif

Daniel Rebiffé

2, avenue des Meuniers

Tél. : 01 88 07 01 09 – 06 30 23 47 03.

educ.sportif@mairie-etampes.fr

Le Multisports encadré par des éducateurs sportifs diplômés permet aux enfants de développer leurs capacités physiques et psychomotrices par la découverte de disciplines sportives telles que :

football, basket-ball, handball, jeux de raquettes, athlétisme, acrosport, rugby...

Il regroupe 3 activités en fonction de l'âge des enfants :

> Le BB Gym pour les enfants de 15 mois à 3 ans : Espace associatif et sportif Daniel Rebiffé, le vendredi matin de 9 h à 10 h et de 10 h à 11 h.

> L'Éveil Multisports pour les 3/5 ans : Centre sportif Michel Poirier, le mercredi matin de 9 h à 9 h 45.

> L'École Multisports pour les 6/12 ans : Centre sportif Michel Poirier, le mercredi matin de 10 h à 12 h.

À noter :

Le BB Gym est une activité gratuite et concerne les enfants de 15 mois à 3 ans.

SPORTS-LOISIRS- QUARTIERS



L'activité Sports-Loisirs-Quartiers encadrée par des éducateurs sportifs diplômés a pour objectifs la pratique et la découverte de disciplines sportives, l'utilisation du sport comme moyen d'insertion, de socialisation et de développement personnel pour les jeunes.

Les activités se déroulent au Centre sportif Michel Poirier :

- > **Le mercredi après-midi** : de 15 h à 17 h, pour les jeunes de 8 à 16 ans et tous les vendredis Futsal de 20 h à 23 h à partir de 17 ans, hors vacances scolaires.
- > **Pendant les vacances scolaires** : de 14 h 30 à 16 h, pour les jeunes de 8 à 11 ans et de 16 h à 17 h 30 pour les jeunes de 12 à 16 ans et tous les vendredis pour les 17 ans et plus, basketball de 18 h à 20 h et le Futsal de 20 h à 22 h.



LES ÉTUDES DIRIGÉES



Les élèves peuvent faire leurs devoirs et réviser les cours de la journée avec l'aide d'un enseignant ou d'un intervenant diplômé, au sein même des écoles élémentaires après les heures de classe. Ce service est proposé par la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne (CAESE). Sur inscription.

UN GUICHET UNIQUE

UNE ADRESSE POUR LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET EXTRA SCOLAIRES



Depuis le 1^{er} avril 2019, la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne (CAESE) a mis en place un guichet unique qui rassemble tous les services de l'Agglomération destinés aux familles, à l'Enfance et à la Petite enfance, afin de les accompagner et les informer au mieux dans leurs démarches administratives concernant :

- Les structures d'accueil de la Petite enfance.
- Les différents modes de garde (individuels ou collectifs).
- Les actions de soutien à la parentalité (TourneSol, Lieu d'Accueil Enfants Parents).
- Les études dirigées.
- L'accueil périscolaire (matin, soir et mercredi).
- Les accueils de loisirs (vacances scolaires).
- Facturation du Pôle des enseignements artistiques.
- Les piscines intercommunales (cours de natation, aquagym, aquavélo).
- Facturation du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal.

Un seul lieu, un seul numéro :

76, rue Saint Jacques
91150 Étampes
Tél. : 01 64 59 27 27.

Horaires d'ouverture

Les lundis, mercredis, jeudis, et vendredis de 8 h 30 à 12 h 30 puis de 13 h 30 à 17 h 30.
Les mardis de 8 h 30 à 12 h 30.

Pour les activités périscolaires et extrascolaires, pensez à :

- adresser vos justificatifs d'absences.
- signaler tout changement de situation familiale, coordonnées (adresse, téléphone...) au guichet unique.

LE PORTAIL FAMILLE DE L'AGGLOMÉRATION DE L'ÉTAMPOIS SUD-ESSONNE



Cet espace permet aux parents de :

- > Inscrire, modifier ou annuler les jours de présence des enfants scolarisés en maternelles et élémentaires aux activités de la CAESE.
- > Gérer les coordonnées personnelles et les factures.
- > Effectuer les paiements en ligne.
- > Simuler les tarifs.

Pour toute autre modification, il suffit de faire parvenir les justificatifs en se connectant sur le Portail Famille ou au Guichet unique (76, rue Saint Jacques ou 01 64 59 27 27) :

<https://www.espace-citoyens.net/portailfamilledeletampois/espace-citoyen/>

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ET DES FAMILLES

Le saviez-vous ?

Toutes les écoles élémentaires de la ville sont dotées d'un équipement haute performance comprenant des tablettes, des PC portables, des vidéoprojecteurs, des bornes wifi mobiles...

LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE



Contact

Service « Réussite éducative »
Centre social Jean Carmet
1, avenue des Noyers Patins
Tél. 01 60 80 05 29.

Accompagner dès la maternelle les enfants, les ados et leurs familles.

Qu'est-ce que c'est ?

Un accompagnement personnalisé, adapté aux besoins, en dehors des heures de classe et gratuit pour les familles.

Pourquoi ?

- > Pour une meilleure réussite dans son parcours de vie.
- > Pour l'épanouissement personnel de l'enfant.
- > Pour soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

Comment cela fonctionne-t-il ?

- > Rencontre avec les parents et les partenaires.
- > Proposition d'un parcours d'accompagnement par une équipe composée d'éducateurs spécialisés, de moniteurs et d'une cheffe de service.
- > Accompagnement par les référents tout au long du parcours.
- > Rencontre régulière avec la famille de l'enfant.

Les principaux partenaires :

L'Éducation nationale, la Maison Départementale des Solidarités, les Centres sociaux, la PMI (Protection Maternelle et Infantile)...

LE CLAS (CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ)



Le Centre social Jean Carmet

1, avenue des Noyers Patins
Tél. : 01 60 80 05 29.

- **Pour les enfants de l'élémentaire :**
lundi, mardi ou jeudi, vendredi de 17 h à 18 h.
- **Pour les collégiens et lycéens :**
lundi, mardi ou jeudi, vendredi de 18 h à 19 h.

- **Ateliers culturels élémentaires :**
jeudi ou vendredi de 17 h à 18 h.
- **Ateliers culturels collégiens et lycéens :**
jeudi ou vendredi de 18 h à 19 h.
Prise de rendez-vous obligatoire pour la signature du Contrat CLAS.

À savoir

Le service de cette prestation est de 2 € par trimestre.

Le Centre social Camille Claudel

119 bis, boulevard Saint Michel
Tél. : 01 69 95 50 00.

- **Accompagnement à la scolarité élémentaire :**
2 fois par semaine : les lundis et mardis, ou les jeudis et vendredis, de 16 h 45 à 18 h 15.
- **Pour les collégiens et lycéens :**
2 fois par semaine : les lundis et mardis, ou les jeudis et vendredis, de 17 h 30 à 19 h.

À savoir

Le service de cette prestation est de 6 € à l'année.

Le Centre social Rosa Parks

35, boulevard de Montfaucon
Tél. : 01 88 07 00 48.

- **Accompagnement à la scolarité élémentaire** (2 fois par semaine au choix) :
les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 16 h 30 à 18 h.

- **Pour les collégiens et lycéens** (2 fois par semaine au choix) :
les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 18 h à 19 h 30.

À savoir

Le service de cette prestation est de 2 € par trimestre.

Le Pôle de proximité du Moulin à Peaux

5 ter, boulevard Pasteur
Tél. : 01 82 92 00 06.

- **Accompagnement à la scolarité élémentaire :**
les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h 30 à 18 h.

À savoir

Le service de cette prestation est de 6 € à l'année.

LE RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE :

Les écoles maternelles Elsa Triolet, Simone de Beauvoir, les 4 groupes scolaires : Le Petit Prince, Jean de La Fontaine, Jacques Prévert et Éric Tabarly, ainsi que le collège de Guinette forment le Réseau d'Éducation Prioritaire.

Par le biais d'effectifs réduits, ce dispositif permet de renforcer l'accompagnement et le soutien scolaire et de favoriser ainsi la réussite des enfants.

LE SERVICE D'INFORMATION & ACCOMPAGNEMENT JEUNESSE D'ÉTAMPES (SIJE) :



Contact

SIJE – Espace Centre-ville
22, rue des Marionnettes
Tél. : 01 69 92 68 00.
sije@mairie-etampes.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h (fermé le jeudi matin).

Le SIJE, un espace ressource pour tous !

Pour s'informer et être accompagné dans différentes démarches utiles à un parcours, ce service de la ville (label du réseau national IJ) propose un accueil sans rendez-vous.

Les services proposés sont en lien avec des sujets d'actualité jeunesse,

et peuvent prendre la forme d'actions collectives, de stages, d'ateliers, de visites d'entreprises, de forums, d'entretiens individuels ou collectifs. Le SIJE répondra sur les soutiens qui peuvent être mis en place, quelles que soient les questions ou les interrogations sur les parcours.

EXEMPLES DES DISPOSITIFS SOUTENANT LES PARCOURS DES JEUNES

• DISPOSITIF APPUI SUR MESURE « Lutter contre le décrochage scolaire »

Le SIJE propose un accompagnement individualisé pour les jeunes rencontrant des difficultés scolaires, comportementales ou personnelles. Coconstruit avec les équipes éducatives, le dispositif soutient les établissements, les familles et les élèves dans la continuité de leur parcours. En cas d'exclusion temporaire ou définitive, le SIJE prend en charge le jeune afin d'éviter toute rupture et de maintenir une dynamique positive.

Des ateliers, des stages et un suivi éducatif personnalisé sont proposés, adaptés aux besoins de chacun. Porté par la ville, le programme mobilise les parents et s'appuie sur un partenariat solide avec le CIO, la réussite éducative et les établissements scolaires.

• LE COUP DE POUCE pour soutenir les parcours d'étude et de formation

Ce dispositif municipal vise à soutenir les jeunes dans la réalisation de leurs projets grâce à une aide

financière. Il est destiné aux jeunes Étampois de moins de 26 ans. Pour en bénéficier, les candidats doivent constituer un dossier avec le SIJE, puis le présenter devant le jury « Coup de Pouce », qui se réunit chaque mois. L'obtention de la subvention doit intervenir avant le démarrage du projet.

À disposition des jeunes Étampois (de moins de 26 ans), ce dispositif est aussi un soutien financier pour leurs projets d'études, de formation. Les jeunes Étampois doivent constituer un dossier avec le SIJE afin de se présenter devant le jury mensuel « Coup de pouce » et obtenir cette subvention, avant de commencer leur projet.

• DÉCOUVERTE DES MÉTIERS EN IMMERSION 3D

Le SIJE est doté de casques 3D qui proposent des expériences innovantes grâce à la réalité virtuelle, permettant aux jeunes de découvrir différents métiers de manière immersive.

À travers des vidéos à 360°, les participants peuvent explorer des environnements professionnels variés.

• ORAL DU DNB & BAC

En partenariat avec les établissements scolaires, des préparations à l'entretien du Diplôme National du Brevet ou du Baccalauréat sont organisées avec le SIJE. Ces ateliers peuvent se conduire à l'école et au SIJE sur réservation.

• LES STAGES DE RÉVISIONS SCOLAIRES pour revoir les bases ou approfondir

Pendant la première semaine

des vacances scolaires pour les collégiens, stage d'une semaine (mathématiques - français - anglais et méthodologie) sur inscription au SIJE. De plus, pour s'entraîner ou faire ses devoirs, des mises à disposition d'espaces dans les locaux du SIJE sont proposées.

• ORIENT'MÉTIERS pour découvrir des secteurs professionnels et avoir de l'ambition à Étampes, pour faciliter la définition d'un parcours scolaire et de formation, tout un panel d'activités est proposé :

Visites d'entreprises, rencontres avec des professionnels, salon annuel sur un ou plusieurs secteurs d'emploi, des interventions en établissements scolaires et des forums de l'orientation constituent, entre autres, le programme de l'année... C'est avec le soutien du CIO, de France Travail et de la Mission Locale, du service Développement économique de la CAESE, des entreprises du territoire et des organismes de formation que ces actions sont conduites. Avec l'appui de ses partenaires, le SIJE accompagne les jeunes vers la découverte de leur territoire et des secteurs qui recrutent... Il participe et organise des jobs dating notamment celui d'avril, temps fort avant l'été pour les emplois saisonniers. Ces actions s'inscrivent comme un enrichissement de l'offre des « Parcours Avenir » définis par l'Éducation nationale.

En complément, de nombreuses sensibilisations sont mises en place en direction des établissements scolaires sur des sujets d'actualités tels que les addictions, les conduites à risques...

Les formats sont variés et s'adaptent au besoin de l'exposition animée, forums ou ateliers. Ces actions peuvent être mises en œuvre pour les 1^{er} et 2nd degrés et s'inscrivent comme un enrichissement de l'offre des « parcours éducatifs de Santé » définis par l'Éducation nationale.

• INTERVENTION AUPRÈS DES PARTENAIRES

Forum des préjugés, atelier sur les fondamentaux de la République, atelier être et savoir-être, visites d'institutions, actions autour de la mixité, de la laïcité, rencontres solidaires, point d'actualité et veille d'infos pratiques...

• LABAZ : pour favoriser l'accès à la culture et élargir ses horizons...

L'application LABAZ, proposée par la Région Île-de-France, s'adresse aux jeunes Franciliens de 15 à 25 ans. Totalement gratuite, elle offre des aides financières, des bons plans et des jeux concours directement sur smartphone.

Grace à l'application, les jeunes peuvent bénéficier, selon leur âge, de plusieurs avantages :

- Une aide pour s'inscrire à une activité sportive ou culturelle (pour les 15-17 ans)
- Un remboursement de 100 euros sur le forfait Navigo Imagine R lycéen
- Une aide pour l'achat d'un vélo (pour les 15-25 ans)
- Une aide de 100 euros pour les lycéens abonnées à la carte Scol'R
- Une aide pour financer le permis de conduire pour les 18-25 ans ayant déjà obtenu le code et engagés dans une démarche d'insertion professionnelle.

L'application permet aussi d'accéder à de nombreux bons plans et jeux concours, avec à la clé des places gratuites pour assister à des événements sportifs mais aussi à des festivals de musique tels que We love Green, Solidays ou Rock en Seine, ainsi qu'à des salons comme Viva Tech, des séances de cinéma ou encore des bons d'achat pour le Festival du livre. **Aides valables selon les conditions et disponibilités indiquées dans l'application.**

• JOUONS AVEC LES MOTS

Pour les allophones en partenariat avec les structures habilitées à les accompagner, le SIJE met en place un atelier complémentaire aux cours d'alphabétisation. Pour toutes informations, contacter le SIJE au 01 69 92 68 00.

• ART ÉDUCATIF

Cet atelier a été créé fin 2023 au SIJE. Ce projet a été pensé et mis en place pour les habitants de la ville, les jeunes, les familles et leurs enfants qui veulent dessiner, créer, partager leurs dons avec d'autres personnes. Cet atelier permet aux usagers fréquentant cet espace de se poser, de favoriser l'épanouissement et sa capacité à faire des choix par soi-même en créant. Atelier ouvert tous les jours de 14 h 30 à 17 h 30, sur réservation de créneau au 01 69 92 68 00 ou par mail à : bouchra.hamou@mairie-etampes.fr. Une fiche d'inscription est à remplir à l'accueil du SIJE et pour les moins de 12 ans, un responsable devra accompagner l'enfant.

Création d'une ludothèque :

Mise à disposition de jeux, sous

réserve de la consultation et du respect du règlement d'utilisation.

• INFORMATIQUE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Cet atelier est proposé aux Aînés et leurs proches (enfants et petits-enfants) pour qu'ils apprennent ensemble à garder le contact « informatique » pendant les périodes de vacances. Pour tous renseignements complémentaires et inscription, contacter Gaëtan au SIJE au 01 69 92 68 00 ou par mail à gaetan.debu@mairie-etampes.fr.

• CULTURE DU CŒUR

En lien avec « Culture du Cœur », association nationale engagée pour l'accès à la culture, le SIJE se positionne comme acteur ressource et intermédiaire entre les jeunes, les familles et les structures culturelles. Il facilite l'accès à une offre variée en proposant des places de théâtre, de cinéma, d'événements sportifs, de musées et d'autres activités culturelles, permettant ainsi des sorties gratuites sous conditions, de découvrir, de pratiquer et de s'ouvrir à de nouveaux horizons.

Informations au SIJE et à l'Espace Jean Carmet, qui est également relais, et le site : cultureducoeur.org

• LE TREMPLIN CITOYEN DU DÉPARTEMENT

Ce dispositif est un soutien financier pour un projet santé, logement, mobilité ou études et formations. Il est destiné aux jeunes essonnais âgés de 12 à 21 ans qui souhaitent en bénéficier en contrepartie d'un engagement bénévole.

LES ANTENNES DU SIJE

• Espace IJ « ZARAFÀ »

Composé d'une salle de formation équipée en tableau numérique et de postes informatiques permettant l'accueil de groupe pour la pratique bureautique, cet espace situé à Guinette est également un lieu ressource convivial « information jeunesse » de proximité.

Contact

Espace IJ « ZARAFÀ »

25, avenue des Meuniers
Tél. : 01 69 92 68 57.

Horaires d'ouverture :

Mercredi : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Vendredi : de 9 h à 12 h 30.

Les autres jours sont réservés aux stages et ateliers sur inscription.

• Le Point Information Jeunesse (PIJ) « Camille Claudel »

Accessible sans rendez-vous, le PIJ Camille Claudel met à disposition des outils informatiques, soutient les projets et aide à la recherche de stage. Il propose les mêmes services que ceux développés en Centre-ville.

Contact

PIJ « Camille Claudel »

119 bis, boulevard Saint Michel
Tél. : 01 69 95 50 05.

Horaires d'accueil :

Mardi : de 14 h à 18 h sur rendez-vous.

Jeudi : de 14 h à 18 h.

Possibilité de rendez-vous au sein des établissements scolaires :

- Collège Marie Curie.
 - Collège de Guinette.
 - Lycée Geoffroy Saint Hilaire.
 - Lycée Nelson Mandela.
- Contacter le SIJE au 01 69 92 68 00.

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE (EPN) D'ÉTAMPES



Les objectifs de l'EPN sont d'accompagner tous les publics à utiliser Internet et les outils numériques.

Pour cela, l'EPN propose aux jeunes et aux familles une multitude de services en lien avec le multimédia.

Aider à la réalisation de support et présentation de dossier scolaire/ rapport de stage, un accès libre ou accompagné au poste avec scanner et photocopieur, le soutien aux démarches en ligne, des ateliers ponctuels sur une thématique ou logiciel.

PC, casque et web cam peuvent être réservés pour une visio, un webinaire professionnel et/ou scolaire (entretien/formation/cours). De plus, l'EPN organise des interventions ponctuelles en « prévention & accompagnement aux usages numériques » pour l'éducation aux médias au sein des établissements scolaires. Le multimédia est au service des projets et parcours des jeunes et des besoins locaux.

Accompagnement en fonction de la demande au PIX.

Contact

Espace Public Numérique d'Étampes (EPN)

Adresse et lieu d'inscription SIJE/EPN

22, rue des Marionnettes

Tél. : 01 69 92 68 00.

sije@mairie-etampes.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 puis de 14 h à 18 h (fermé le jeudi matin).

Les accès aux postes sont libres et les ateliers et stages sont programmés tout au long de l'année.

Les modalités d'inscription

- > Une fiche administrative et un règlement intérieur sont à remplir et à signer, sur présentation d'une pièce d'identité.
- > Pour les mineurs, un parent doit être présent obligatoirement pour validation.
- > Une fois la démarche effectuée, un compte vous est attribué. Ce compte permet un accès libre à tous les EPN de la ville.

LE CIO (CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION)

Contact

Centre d'information et d'orientation

21, promenade des Prés

Tél. : 01 69 92 10 60.

cio-etampes@ac-versailles.fr

www.ac-versailles.fr/cio-etampes

Le CIO est un service public et gratuit de l'Éducation nationale.

Lieu d'écoute et d'accueil pour les collégiens, lycéens, étudiants, jeunes en rupture de scolarité et jeunes adultes. Les psychologues de l'Éducation nationale, spécialisés dans le conseil en orientation, aident et conseillent les jeunes et leur famille dans l'élaboration de leurs projets scolaires et professionnels, ainsi que dans la prise en compte des besoins éducatifs particuliers des élèves, grâce à leur expertise en psychologie de l'orientation et de l'éducation. Membres de l'équipe éducative des établissements scolaires, les PsyEN assurent également des permanences dans les collèges et lycées publics de la ville.

Le CIO est également un lieu d'écoute pour les adolescents. Les psychologues de l'Éducation nationale peuvent recevoir les jeunes et leurs familles afin d'offrir un espace d'échange, de compréhension et d'accompagnement.

Par ailleurs, le CIO organise régulièrement des **cafés des parents**, au cours desquels les PsyEN animent des ateliers et des temps d'échange autour de thématiques telles que la psychologie de l'adolescent, la communication parents-adolescents, la gestion des écrans ou encore le développement des compétences psychosociales.

Le CIO travaille également en partenariat avec les structures de la ville et les établissements scolaires afin de favoriser l'information, l'accompagnement et la réussite des jeunes. Dans ce cadre, il organise chaque année, au mois de janvier, **un grand forum de l'orientation** destiné à valoriser les formations

professionnelles et à faire découvrir aux élèves et à leurs familles la diversité des parcours possibles.

Horaires d'ouverture

Sur rendez-vous :

Du lundi au vendredi :

- Tous les matins de 9 h à 12 h 30 et tous les après-midis de 13 h 30 à 17 h.
- Le samedi matin : de 9 h 30 à 12 h 30.

Pendant les vacances : Le CIO est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 puis de 13 h 30 à 17 h, également sur rendez-vous.

L'O.P.P.E.L.I.A (POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES)

Contact

Le Point Accueil Écoute Jeunes

10, rue de la Plâtrerie

Tél. : 01 69 78 36 04.

p.a.e.j@oppelia.fr

<https://www.oppelia.fr/blog/structures/paej-91/>

Horaires d'ouverture

Lundi : de 10 h à 13 h et de 14 h à 20 h.

Mardi : Fermé le matin. De 13 h 40 à 20 h.

Mercredi : de 10 h à 13 h et de 14 h à 20 h.

Vendredi : de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h.

Samedi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Le P.A.E.J s'adresse aux jeunes de 10 à 25 ans et à leur famille. Ce lieu d'accueil gratuit respecte les règles

de confidentialité et d'anonymat. Les équipes du P.A.E.J soutiennent et aident les jeunes en état de souffrance due à un mal-être, à des tensions familiales, à des difficultés scolaires, à l'emploi, à des addictions, etc.

LE CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (P.M.I.)



Contact

Le Centre de Protection Maternelle et Infantile
21, rue Jean Baptiste Eynard
Tél. : 01 64 94 04 96.

Le centre de P.M.I est un service du Conseil départemental. C'est un lieu de prévention où une équipe médico-psycho-sociale accueille et accompagne les futurs pères et mères, les parents et les enfants de moins de 6 ans.

> Le centre propose des consultations médicales, psychologiques et consultation de puéricultures rendez-vous, le suivi de grossesse par une sage-femme, les Entretiens prénataux précoces et les ateliers de préparation à la naissance et à la parentalité.

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et mercredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
Jeudi : de 13 h 30 à 17 h.
Vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ SEXUELLE ET DE DÉPISTAGE (CDSSD)



Contact

Centre de Santé Sexuelle
90, rue de la République
Tél. : 01 64 94 53 99.

Le Centre de Santé Sexuelle est un lieu d'information et d'écoute. Il est donc possible d'y consulter un médecin, une infirmière ou une conseillère conjugale et familiale afin d'évoquer des sujets importants tels que la contraception, la contraception d'urgence, la prévention et le dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST), l'IVG...

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et mercredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Jeudi : de 13 h 30 à 17 h.
Vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

CENTRE GRATUIT D'INFORMATION DE DÉPISTAGE ET DE DIAGNOSTIC (CeGIDD)



Contact

Centre Gratuit d'Information de Dépistage et de Diagnostic
90, rue de la République
Tél. : 01 64 94 53 99.

Les professionnels du CeGIDD vous informent sur les moyens de vous protéger des Infections Sexuellement Transmissibles (IST). Ils effectuent

les vaccins recommandés (papillomavirus, hépatite B, hépatite A), vous proposent des dépistages sérologiques ou par TROD (Tests rapides), dépistage du HPV et frottis endocervical. Ils assurent l'accompagnement et la prise en charge des traitements pré et post exposition au VIH, ainsi que les traitements des IST. Mise à disposition gratuite de préservatifs, délivrance de la contraception d'urgence. Consultation possible avec un médecin, une sage-femme ou une infirmière.

Centre de vaccination

Les professionnels vaccinent les enfants âgés d'au moins 6 ans et les adultes, conformément au calendrier vaccinal en vigueur.

Horaires d'ouverture

- Lundi et jeudi : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
- Mercredi : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.
- Mardi : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30.
- Vendredi : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

ATELIERS FAMILLES



Contacts et inscriptions

- **Centre social Jean Carmet**
1, avenue des Noyers Patins
Tél. : 01 60 80 05 29.
Les lundis de 9 h 30 à 11 h ou les mardis de 14 h à 16 h selon la programmation trimestrielle.
- **Centre social Camille Claudel**
119 bis, boulevard Saint Michel
Tél. : 01 69 95 50 00.
Le jeudi après-midi de 14 h à 16 h hors vacances scolaires.
- **Centre social Rosa Parks**
35, boulevard de Montfaucon
Tél. : 01 88 07 00 48.

> Pour la famille : ateliers « Cuisine en famille » un samedi (10 h - 14 h) par mois.
> Les ateliers « adultes » : plusieurs fois par semaine hors période des vacances scolaires.

Ces espaces ouverts aux parents et aux enfants ont pour objectifs de créer du lien social, de favoriser l'intégration, de renforcer les rencontres et les échanges.

LE JARDIN PARTAGÉ

Cet atelier du mercredi matin consiste en une action collective de jardinage, ouverte à tous au Centre social Rosa Parks.



LES AIDES DE BIENVENUE

La Caisse des Écoles et le CCAS offrent à chaque enfant entrant en 1^{re} année de maternelle un kit scolaire.

PERMANENCES DU CCAS



- **Quartier Saint Michel :**
Centre social
Camille Claudel
119 bis, boulevard Saint Michel
Tél. : 01 69 95 50 00.
Tous les jeudis de 8 h 30 à 12 h 30.
- **Quartier de Guinette :**
Centre social
Jean Carmet
1, avenue des Noyers Patins
Tél. : 01 60 80 05 29.
Tous les jeudis de 8 h 30 à 12 h 30.
- **Quartier Croix de Vernailles :**
Centre social Rosa Parks
35, boulevard de Montfaucon
Tél. : 01 88 07 00 48.
Tous les mardis de 13 h 30 à 17 h.
- **Permanences uniquement sur rendez-vous au 01 60 81 60 70.**



LA CANTINE à 0,15 €



Les familles étampois rencontrant une situation financière difficile et temporaire peuvent bénéficier d'une facturation réduite à 0,15 €.

L'attribution de ce tarif est soumise à certaines conditions :

- > La demande est examinée par la Commission sociale via le Centre Communal d'Action Sociale. Cette mesure est valable 3 mois et peut être reconduite de façon exceptionnelle sur demande de la famille et après réexamen de sa situation.
- > L'implication de la famille est indispensable. Elle doit mettre tout en œuvre pour rééquilibrer son budget (dossier de surendettement, suivi budgétaire, régularisation du dossier CAF, indemnités journalières).
- > Le quotient familial doit impérativement avoir été calculé.

Important

Si les factures établies avec le tarif préférentiel ne sont pas acquittées, le dispositif est annulé.

Contacts

- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**
12, carrefour des Religieuses
Tél. : 01 60 81 60 70.

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Le tarif de 1 € peut être accordé pour les études dirigées et les accueils de loisirs pour les familles étampois temporairement en difficultés financières. Les démarches et conditions sont similaires à celle de la cantine à 0,15 €.

LES AIDES DE LA CAISSE DES ÉCOLES



La Caisse des écoles est un établissement public communal. De par ses différentes actions, elle contribue à améliorer la qualité de vie scolaire des enfants en participant :

- > Aux sorties de fin d'année scolaire et aux spectacles de fin d'année civile par le versement d'une subvention de 3 € par élève.
- > Aux aides à projets issus des équipes enseignantes (prise en charge des bus, entrée à des spectacles, zoos).
- > Au renouvellement des livres dans les bibliothèques scolaires, 150 € versés à chaque école.
- > En versant une bourse de rentrée scolaire d'un montant de 16 € aux élèves entrant au CP et 31 € aux élèves passant en 6^e. En offrant un ouvrage et une calculatrice à chaque élève quittant le CM2.

Ces sommes sont versées aux familles en septembre.

LE PASS'RENTRÉE

C'est fait pour essayer !

Le Pass'Rentrée, mis en place par la ville d'Étampes en partenariat avec les associations offre aux jeunes Étampois l'opportunité de pratiquer à l'essai plusieurs disciplines avant de s'inscrire pour l'année.

LES AIDES SUPPLÉMENTAIRES

L'Allocation de Rentrée Scolaire de la CAF. Cette allocation est destinée aux familles dont les enfants ont entre 6 et 18 ans.

- > Le montant est variable selon l'âge de l'enfant.
- > Le versement est soumis à certaines conditions.

LES MONTANTS DES ALLOCATIONS POUR LA RENTRÉE 2026

ÂGES	MONTANTS
6-10 ans	426,87 €
11-14 ans	450,41 €
15-18 ans	466,02 €

Attention !

Les parents d'adolescents de 16 à 18 ans ont obligation de confirmer que leur enfant est toujours scolarisé, étudiant ou apprenti pour la rentrée 2026 sur le site www.caf.fr.

La demande se fait auprès de la CAF ou de la MSA pour les familles non allocataires.

Le site Internet www.caf.fr est à votre disposition pour tout savoir sur cette prestation.



LES PERMANENCES CAF.FR

Des ordinateurs sont tous les jours à votre disposition au Centre social Camille Claudel afin d'effectuer les démarches sur le site Internet de la CAF en toute confidentialité. Un membre de l'équipe est présent pour vous apporter son aide.

Des agents du Centre social Jean Carmet accueillent les familles et les accompagnent dans leurs démarches sur le site CAF.fr du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Des entretiens Visio avec un agent de la CAF sont possibles les vendredis matin de 9 h à 11 h 30 sur prise de rendez-vous auprès du centre social.

Contacts

• Centre social Camille Claudel :

119 bis, boulevard Saint Michel
Tél. : 01 69 95 50 00.

Lundi / mardi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Du mercredi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

• Centre social Jean Carmet :

1, avenue des Noyers Patins
Tél. : 01 60 80 05 29.

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

LES AIDES ATTACHÉES AU COLLÈGE ET AU LYCÉE

Plusieurs aides peuvent être octroyées aux collégiens et lycéens : l'Allocation de Rentrée Scolaire, les bourses de lycée/ collège, les bourses au mérite, la bourse de reprise d'étude de 16/18 ans, le fond social lycéen, le fonds social pour les cantines...

Le secrétariat de l'établissement fréquenté est le principal interlocuteur.

OBTENIR UNE BOURSE

La procédure repose sur le consentement donné lors de l'inscription automatique du droit à la bourse ou sur une demande en ligne (portail Scolarité-Services) ou papier.

FONDS SOCIAUX

Ils permettent d'apporter une aide exceptionnelle à un élève pour faire face à des dépenses de scolarité (exemples : cantine, fournitures scolaires,...).

Pour tout renseignement : www.service-public.fr

LES BONS PLANS

De bons plans pour les familles et les jeunes sont régulièrement publiés sur la page Facebook SIJE Étampes.

Le saviez-vous :

Le site un jeune#une solution est une plateforme gouvernementale en pleine évolution sur laquelle vous retrouvez un simulateur des aides sociales auxquelles un jeune peut prétendre sur ses études, logements, santé... et des informations sur l'emploi, le volontariat et la formation.

Contact

- CAF - Site :

www.caf.fr-rubrique « Ma Caf »
Tél. : 3230.

LE TICKET LOISIRS RÉGION

La Région, dans le but de rendre accessible les Îles de loisirs à un grand nombre de familles dont le budget est un frein à leur départ en vacances, propose chaque année aux villes de déposer une demande de tickets loisirs.

De ce fait, l'Île de loisirs d'Étampes propose la piscine, la luge ou encore la patinoire.

> Renseignements auprès des Centres sociaux et du SIJE.

LE TREMPLIN CITOYEN DU DÉPARTEMENT

Ce dispositif est un soutien financier de 200€ pour un projet santé, logement, transport ou d'études et formations.

- > Il est destiné aux jeunes Essonnais âgés de 12 à 21 ans qui souhaitent en bénéficier en contrepartie d'un engagement de 20 h de bénévolat.
- > Plus d'informations en téléchargeant le dossier sur le site "essonne.fr" ou auprès du SIJE d'Étampes au 01 69 92 68 00 pour un accompagnement.

LE DISPOSITIF CULTURES DU CŒUR

L'association nationale « Cultures du cœur » propose à de nombreux partenaires de faire office de relais « Cultures du cœur » et, à ce titre, de faire bénéficier les familles (sous certaines conditions), de sorties gratuites telles que des spectacles, du théâtre, du cinéma à Étampes et ses alentours ou en région parisienne.

> Pour découvrir l'offre mise en ligne :

www.culturesducoeur.org

> Pour plus de renseignements, contacter le SIJE, le CCAS ou le Centre social le plus proche de chez vous.

JEUNES CITOYENS

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Des jeunes actifs et impliqués.

Contact

SIJE - 22, rue des Marionnettes
Tél. : 01 69 92 68 00
sije@mairie-etampes.fr

À savoir

Pour suivre l'actualité du CMJ, consulter la page etampes.fr et Étampes info !

Le CMJ : des jeunes engagés et impliqués pour leur ville.

Le Conseil Municipal des Jeunes est composé d'une quarantaine d'élèves, élus pour 2 ans à partir du CM2, de toutes les écoles élémentaires d'Étampes. Il fonctionne les mercredis après-midis d'octobre à juin.

Le CMJ permet d'associer les jeunes à la vie locale, de développer leur engagement citoyen autour des thématiques telles que :

- > Environnement et cadre de vie.
- > Solidarité, vivre ensemble et devoir de mémoire.
- > Citoyenneté.
- > Culture et sport.

Ils ont ainsi à leur actif des projets tels que :

Des rencontres inter-générationnelles avec les Aînés et les structures locales, ramassage de déchets, création manuelle pour la protection de la nature, actions de solidarité avec ventes d'objets réalisés par les jeunes, participation au Téléthon, Octobre rose, Mars bleu, inaugurations, commémorations...

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes bénéficient également de sorties pour découvrir nos institutions.

S'AMUSER, SE DÉTENDRE

LES ACCUEILS DE LOISIRS DES CENTRES SOCIAUX



Pour les 6-11 ans

- > Planète Mômes du Centre social Jean Carmet, réservé aux enfants des quartiers de Guinette et Hauts-Vallons. Il fonctionne de 8 h 30 à 17 h 30 avec ou sans restauration.
- > Enfant Prodigue du Centre social Camille Claudel accueille uniquement les enfants habitant le quartier Saint Michel. Il est ouvert les mercredis et les jours de vacances scolaires de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
- > L'accueil de loisirs du Centre social Rosa Parks est destiné aux enfants du quartier. Il est ouvert les mercredis et les jours de vacances scolaires de 8 h 30 à 17 h 30. Restauration possible.

Pour les 12-17 ans

- > Des animations et des sorties à destination des adolescents sont proposées par les 3 Centres sociaux en accueils de loisirs ouverts de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 pendant les vacances scolaires, le mercredi après-midi de 14 h à 18 h sur les 3 sites.

À savoir

Les enfants ont la possibilité de participer à ces accueils de loisirs par demi-journée. Pour l'Enfant Prodigue, il n'existe pas de service de restauration.

Important

Valables pour tous les accueils de loisirs :

- > Les bulletins d'inscription sont à retirer auprès des directeurs des accueils de loisirs.

Informations, inscriptions et facturation

- **Centre social Jean Carmet**
1, avenue des Noyers Patins
Tél. : 01 60 80 05 29.
- **Centre social Camille Claudel :**
119 bis, boulevard Saint Michel
Tél. : 01 69 95 50 00.
- **Centre social Rosa Parks**
35, boulevard de Montfaucon
Tél. : 01 88 07 00 48.

Les réservations par 1/2 journée ainsi que des repas SONT OBLIGATOIRES.

LES ACCUEILS DE LOISIRS POUR LES VACANCES



Pour répondre aux besoins des parents qui ne peuvent prendre de congés lors des vacances scolaires, un accueil sur mesure leur est proposé pour leurs enfants par la Communauté d'Agglomération.

Les accueils de loisirs proposent un éventail d'activités et de sorties en fonction de l'âge des enfants visant à favoriser leur épanouissement et leur autonomie tout en s'amusant.

Les enfants en école maternelle (3-6 ans) sont accueillis au sein des centres :

- > Éric Tabarly
- > Louise Michel
- > Hélène Boucher

Pour les enfants en école élémentaire (6-12 ans) c'est sur le site de Valnay qu'ils se retrouvent.

Les accueils de loisirs sont ouverts pendant les mercredis et pendant les vacances scolaires toute la journée de 7 h à 19 h, avec ou sans restauration.

Informations, inscriptions et facturation

Guichet unique
76, rue Saint Jacques
Tél. : 01 64 59 27 27
ou : portail.famille@caese.fr

LES CENTRES SOCIAUX



Véritables espaces d'accueil, d'échanges et de rencontres, parfaitement intégrés dans la vie communale, les Centres sociaux développent, en partenariat avec les associations, de nombreuses actions éducatives et de loisirs à destination des familles.

Le Centre social Jean Carmet

De 0 à 3 ans :

- Atelier d'éveil musical le mardi de 10 h 45 à 11 h 15.
- Racontines le mercredi de 10 h à 10 h 45 et le jeudi de 9 h 30 à 10 h 15 et de 10 h 30 à 11 h 15.

Sur inscription.

Arts plastiques :

- **De 4 à 7 ans** les samedis de 10 h à 11 h ou de 11 h à 12 h.
- **De 7 à 15 ans** les mercredis de 14 h à 15 h 30 et de 15 h 30 à 17 h.
- **De 16 ans à adultes** les mardis de 18 h à 19 h 30.

Initiation musicale :

- **De 6 à 15 ans** de 13 h 30 à 17 h sur des créneaux de 30 minutes.

Couture :

- Pour les adultes le lundi de 9 h 30 à 12 h 15 et de 14 h à 17 h 30 et les jeudis de 17 h à 20 h.

Crochet :

- Tout public les vendredis de 14 h à 16 h.

Atelier photo :

- Pour les adultes les mercredis de 17 h à 19 h.

Lecture à voix haute (apprentissage de la lecture) :

- Pour les adultes les lundis de 9 h à 10 h.

Atelier groupe famille :

- Le lundi matin ou mardi après-midi selon programmation.

Le Point Lecture :

- Ouvert à tous les âges, cet espace dédié à la lecture ou à l'emprunt de livres est aussi réservé aux jeux et aux activités le mercredi après-midi. Ce service est gratuit et ouvert tous les jours de 14 h à 17 h.

Le pôle numérique est ouvert :

- mercredi de 13 h 30 à 17 h 30.
- jeudi/vendredi de 14 h à 17 h.

Le Centre social Camille Claudel

De 0 à 3 ans : atelier d'éveil artistique « Les Souris Vertes » les jeudis de 9 h 45 à 10 h 30 et de 10 h 45 à 11 h 30.

De 3 à 6 ans : atelier « Les Pitchounes » les mercredis de 15 h à 16 h 30.

Pour tous les âges : le Pôle du savoir et de la connaissance dispose de 5 000 livres et de jeux de société à consulter ou à emprunter. **Dans cet espace sont également organisés des ateliers de loisirs :** arts plastiques, modelage, Qi Gong, initiation à l'utilisation de tablettes, des expositions, des spectacles jeunes publics.

Prêt de livres et de jeux.

Atelier Rendez-vous des Familles

Le jeudi de 14 h à 16 h pour adultes (hors vacances scolaires).

Le Centre social Rosa Parks

- **De 1 à 3 ans :** atelier d'éveil, tous les mardis matins de 10 h 30 à 11 h 30.
- **De 6 à 11 ans :** accueil de loisirs.

- **De 12 à 17 ans :** accueil de loisirs.
- **Pour la famille :** ateliers « Cuisine en famille » un samedi (10 h - 14 h) par mois.
- **Les ateliers « adultes » :** plusieurs fois par semaine hors période des vacances scolaires.

LES PORTES OUVERTES DES STRUCTURES DE PROXIMITÉ :

Centre social Jean Carmet,
Centre social Camille Claudel,
Centre social Rosa Parks
Pôle de proximité et de services

- **Mercredi 9 septembre 2026,**
de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.

Ces portes ouvertes donnent l'occasion de découvrir les ateliers proposés, de s'inscrire, de rencontrer les animateurs des Centres sociaux, les associations et les permanenciers présents toute l'année.

PÔLE DE PROXIMITÉ ET DE SERVICES



Le Pôle de proximité et de services offre aux habitants des quartiers de Saint-Gilles, Saint Martin et Petit-Saint-Mars un espace convivial où sont à leur disposition :

- > Une équipe composée :
 - d'un agent accueil,
 - d'un animateur social.
- > Concernant les permanences :
 - bailleur social,
 - accompagnement administratif.

- > Un soutien à la réussite scolaire.
- > Un atelier intergénérationnel, sur inscription les mercredis matins, de 9 h 30 à 11 h 30 (hors vacances scolaires).

Ouvert en journée de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h.

Les enfants inscrits au CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) terminent à 18 h.

Informations, inscriptions

- **Centre social Jean Carmet**
1, avenue des Noyers Patins
Tél. : 01 60 80 05 29.
- **Centre social Camille Claudel**
119 bis, boulevard Saint Michel
Tél. : 01 69 95 50 00.
- **Centre social Rosa Parks**
35, boulevard de Montfaucon
Tél. : 01 88 07 00 48.
- **Pôle de proximité et de services**
5 ter, boulevard Pasteur
Tél. : 01 82 92 00 06.

LE STUDIO DE RÉPÉTITION



Contact

- **Centre social Jean Carmet**
1, avenue des Noyers Patins
Tél. : 01 60 80 05 29.

Un studio de répétition professionnel a été aménagé au Centre social Jean Carmet.

Il est entièrement équipé, insonorisé et climatisé et peut de ce fait, accueillir tous les musiciens (qu'il soit en groupe ou seul) de tous âges et de tous niveaux.

SAISON CULTURELLE DE LA VILLE



Depuis plusieurs saisons, la ville d'Étampes a fait la démarche d'ouvrir sa programmation culturelle de théâtre et plus généralement de spectacles vivants de qualité à tous les habitants.

Un accès à la Culture pour tous !

Les adhérents des centres sociaux et les - de 16 ans ont la possibilité d'assister à de multiples représentations telles que des concerts, des spectacles ou encore des pièces de théâtre, sur les manifestations ayant lieu à Jean Carmet à un tarif préférentiel de 5 €.

À noter

Le guide de la Saison Culturelle est disponible sur www.etampes.fr > Kiosque

LE MUSÉE INTERCOMMUNAL D'ÉTAMPES



Contact

Cour de l'Hôtel de ville
Place de l'Hôtel de ville et des
Droits de l'Homme

Accueil : 01 75 59 70 54.
Médiation : 01 75 59 70 55.
musee@caese.fr
Facebook Musée et Pays de
l'Étampois
Facebook La CAESE

Par le biais de ses nombreuses disciplines et multiples collections, le Musée intercommunal retrace toute la vie locale :

- > La paléontologie, l'archéologie, les Beaux-Arts, l'art contemporain et l'ethnologie.
- > Le service pédagogique participe également aux projets de classes pour tous les niveaux scolaires. Des ateliers viennent compléter les visites du Musée.
- > Les enfants pourront bénéficier d'ateliers de sensibilisation au patrimoine local et aux collections du Musée qui seront organisés tout au long de l'année.

À savoir

Téléchargez gratuitement l'application touristique de l'agglo pour découvrir le territoire autrement (sur Google play et App Store)

À noter

Le Musée est actuellement fermé pour le chantier des Collections mais retrouvez-nous lors de nos visites, expositions et ateliers hors les murs. Rendez-vous sur Facebook Musée Pays de l'Étampois pour suivre l'actualité (expo, ateliers, visites...).

LE SERVICE ANIMATION DU PATRIMOINE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



Contact

Le service du patrimoine
Pays d'Art et d'Histoire

Hôtel Anne de Pisseleu
Place de l'Hôtel de ville et des
Droits de l'Homme
Tél. : 01 75 59 70 51.
Renseignements et réservations auprès
de l'Office de Tourisme d'Étampes.
Tél. : 01 64 94 99 10.
Mail : tourisme@caese.fr
Facebook Musée et Pays de
l'Étampois - Facebook LaCAESE
Le Pays d'Art et Histoire de l'Étampois
vous propose des visites découvertes,
conférences, visites insolites et évènements à réaliser en famille ou entre amis tout au long de l'année.

OFFICE DE TOURISME DE L'ÉTAMPOIS SUD-ESSONNE



Contact

Office de tourisme de
l'Étampois Sud-Essonne
Hôtel Anne de Pisseleu

Place de l'Hôtel de ville et des
Droits de l'Homme
Tél. : 01 64 94 99 10.
mail : tourisme@caese.fr
Facebook : Tourisme Étampois Sud-
Essonne

Instagram : tourismecaese

Horaires d'été (01/04 au 31/10) :

- Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- Samedi de 9 h à 18 h.
- Dimanche de 14 h à 17 h.

Horaires d'hiver (01/11 au 31/03) :

- Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- Samedi de 9 h à 17 h.

L'Office de tourisme de l'Étampois Sud-Essonne vous accueille et vous renseigne pour vous faire découvrir les richesses culturelles, historiques et naturelles de l'agglomération. Retrouvez-y de nombreuses documentations et visites guidées tout au long de l'année.

LES ARCHIVES MUNICIPALES



Contact

Les Archives municipales

12, carrefour des Religieuses

Tél. : 01 60 81 60 68

Mail : archives.municipales@mairie-etampes.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi **uniquement sur rendez-vous** au 01 60 81 60 68.

Pour tout savoir sur la ville d'Étampes et son Histoire, ainsi que celle de sa Région depuis le Moyen-Âge.

Le cycle de conférences Les Samedis de l'Histoire est proposé tous les samedis, de 17 h 30 à 19 h 30, à la Maison des Services Publics Marcel-Lafouasse, de septembre à juin (selon un programme défini).

À savoir

Une pièce d'identité doit être présentée afin de consulter les archives.
Consultation gratuite.

LE THÉÂTRE DE L'ÉTAMPOIS



Contact

Le Petit Théâtre

Rue Léon Marquis

Réservations et renseignements

Mail : service.culturel@caese.fr

Tél. : 01 64 94 99 09.

Billetterie en ligne : <https://billetterie-theatre-etampois-sud-essonne.mapado.com/>

Page Facebook : Théâtre intercommunal d'Étampes

Le Théâtre de l'Étampois déploie une programmation accessible à tous, au Petit Théâtre d'Étampes mais également un peu partout dans l'Étampois Sud-Essonne.

De nombreuses représentations sont dédiées au public scolaire et des séances d'actions culturelles sont organisées régulièrement en amont des spectacles, au sein des écoles, des collèges et des lycées du territoire.

Des spectacles adaptés aux tout-petits sont proposés tout au long de l'année. Les spectacles sont proposés à des tarifs très accessibles (de 3 à 20 €).

- > Un abonnement permet la découverte de 4 spectacles pour 50 €.
- > Un abonnement tarif réduit de 4 spectacles pour 36 €.
- > La carte famille à 30 € comprend 2 billets adultes et 2 billets enfants pour un même spectacle.

CINÉTAMPES



Contact

CINÉtampes

Théâtre intercommunal d'Étampes
Rue Léon Marquis
Renseignements au service culturel
intercommunal : cinetampes@caese.fr
Tél. : 01 75 59 70 50.

Salle Art et Essai, CINÉtampes propose du cinéma d'auteur, des films d'animation, des documentaires, des soirées thématiques (des avant-premières et films de patrimoine).

CINÉtampes travaille aussi en étroite collaboration avec les établissements scolaires de la ville et de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne avec les dispositifs « Collège », « Lycéens et apprentis au cinéma ».

LE PÔLE DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES : MUSIQUE, DANSE ET ARTS PLASTIQUES (SERVICE INTERCOMMUNAL)



Contact

Musique et Arts Plastiques

• 19 bis, rue Louis Moreau
Tél. : 01 64 59 26 76.
conservatoire.etampes@caese.fr
ecole.artsplastiques@caese.fr
Plus d'informations www.caese.fr

Musique et Danse

• Rue Jules-Ferry
91660 LE MÉRÉVILLOIS
Tél. : 01 64 95 12 20.
Mail : conservatoire.mereville@caese.fr

Donner le goût et les moyens de jouer ensemble, faire partager la musique, la danse et les arts plastiques, telle est la mission du Pôle des enseignements artistiques.

Espace d'épanouissement artistique et culturel, le Pôle des enseignements artistiques a pour ambition de permettre à tous d'approcher les arts de manière ludique et didactique. Fort de ses 43 professeurs qualifiés, le conservatoire propose des cursus diplômants, personnalisés ou encore adultes accessibles à tous selon l'âge et les souhaits d'apprentissage. S'inscrivant au sein du schéma national des enseignements artistiques, le cursus diplômant mène vers la validation du Certificat de fin d'études tandis que le cursus personnalisé est construit par l'élève, selon son projet, et en collaboration avec la direction du Conservatoire. La danse est proposée sur le site de Méréville au sein

de la Maison des jeunes. L'ouverture des cours de danse contemporaine est également prévue sur le site d'Étampes. Cette discipline est accessible dès 6 ans grâce à l'initiation danse.

L'école d'arts plastiques propose différents cours accessibles dès 7 ans aux enfants, adolescents et adultes, et dispensés par 3 professeurs dotés de spécialités plastiques propres. Les cours sont donnés aux ateliers de Morigny-Champigny ainsi qu'à l'école d'Abbéville-la-Rivière. Disposant depuis la rentrée 2022 d'un tronc commun avec le conservatoire, les élèves ont la possibilité de construire leur parcours artistique en transversalité avec la musique et la danse.

MÉDIATHÈQUE DIANE DE POITIERS



Contact

Médiathèque Diane de Poitiers

4, rue Sainte Croix
Tél. : 01 64 94 05 65.
mediatheques.caese.fr

Horaires d'ouverture :

mardi : de 14 h à 18 h
(*Open + de 9 h à 14 h),
mercredi : de 9 h à 18 h,
vendredi : de 14 h à 19 h
(*Open + de 9 h à 14 h),
samedi : de 9 h à 17 h.

Pendant les vacances scolaires :

mardi et vendredi : de 14 h à 18 h,
mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
(*Open + de 12 h à 14 h),
samedi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
(*Open + de 12 h à 14 h).

*** Service Open + :** dispositif permettant d'accéder **en toute autonomie** aux services et espaces de la médiathèque, lorsque celle-ci n'est pas ouverte au public. Avec Open + vous pouvez accéder aux documents, les consulter sur place ; rendre et emprunter des documents grâce aux automates de prêt ; utiliser les ordinateurs et l'accès WIFI ; profiter d'un espace calme pour travailler ou lire. Service réservé aux plus de 16 ans, après signature d'une charte de bon usage.

La médiathèque intercommunale Diane de Poitiers permet d'emprunter gratuitement un nombre illimité de documents : livres, films, CD et revues.

La médiathèque, c'est aussi tout au long de l'année : des ateliers numériques, d'écriture ou créatifs, des expositions, des spectacles, des sessions jeux vidéo ou jeux de société, des rencontres autour du livre... Agenda à retrouver sur le portail : mediatheques.caese.fr

À noter

Des espaces de travail sont à disposition pour les révisions scolaires, recherches et démarches en ligne, avec des postes informatiques et un accès wifi pour se connecter à Internet.

- > **Pour les 0 à 4 ans :** rendez-vous réguliers avec Les Racontines musicales et en mai, un temps fort consacré aux tout-petits.

> **Pour les plus grands (à partir de 5 ans) :** des rencontres, ateliers créatifs, après-midi jeux de société ainsi que d'autres événements autour d'Halloween, la semaine de la science, Noël...

> **Pour les amateurs de jeux vidéo :** Jeux vidéo sur Playstation 5 et Switch à découvrir et à expérimenter sur place à différents moments de la semaine. L'accès à l'espace jeux vidéo est ouvert à tous après signature d'une charte (les mineurs de moins de 9 ans doivent être accompagnés d'un adulte). Pour rencontrer d'autres joueurs et participer à des tournois endiablés, pensez aux rendez-vous réguliers B1bliOGam3s.

Vous pouvez emprunter des jeux vidéo sur présentation de la carte de lecteur.

> **Pour les mordus de mangas (à partir de 8 ans) :** participez aux votes du prix "Yomu" avec au programme : présentation de la sélection des bibliothécaires à découvrir et à commenter, mais aussi des discussions autour de la planète manga.

MÉDIATHÈQUE ULYSSE



Contact

Médiathèque Ulysse

6-8, rue Jean-Étienne Guettard

Tél. : 01 69 78 06 67.

mediatheques.caese.fr

Pendant le temps scolaire et l'été :

mercredi : 14 h à 18 h,

samedi : 14 h à 17 h.

Pendant les petites vacances scolaires (hors période estivale) :

mardi : 14 h à 18 h,

mercredi : 14 h à 18 h,

samedi : 14 h à 17 h.

Un très large choix de livres (albums, romans, bandes dessinées, mangas, documentaires) ainsi que des DVD sont mis à la disposition des enfants de 0 à 14 ans par la médiathèque Ulysse.

De plus, des animations, des ateliers, des spectacles ainsi que des expositions sont régulièrement proposés.

Vous pouvez emprunter des jeux de société.

> **Pour les 5 ans et plus :** Ateliers jeux de société, pour se divertir, partager des moments de convivialité et découvrir ou redécouvrir une multitude de jeux.

À noter

Les programmes complets des animations de ces deux médiathèques sont disponibles sur le site Internet : mediatheques.caese.fr

Modalités de prêt valables pour l'ensemble des médiathèques.

Il suffit de présenter une pièce d'identité, un justificatif de domicile et une autorisation parentale (pour les enfants mineurs) afin de s'inscrire et obtenir sa carte de lecteur gratuitement.

LIRE ET FAIRE LIRE

Dans les écoles élémentaires Les Prés, Jacques Prévert et l'école maternelle Louise Michel, un rendez-vous intergénérationnel a lieu une fois par semaine et est animé par des bénévoles dans le but de donner aux enfants l'envie de lire.

PISCINE INTERCOMMUNALE CHARLES HAURY À ÉTAMPES



Avenue du Marché Franc

Tél. : 01 64 94 02 55.

Dernier accès 45 minutes avant la fermeture du bassin.

Vacances d'été juillet/août

Du lundi au vendredi : 11 h - 19 h

Samedi, dimanche : 9 h - 19 h

Vacances scolaires

Du lundi au vendredi :

11 h - 12 h 45 / 13 h 30 - 19 h 30

Samedi : 14 h 15 - 19 h 30

Dimanche : 8 h 30 - 13 h

Hors vacances scolaires

Lundi, mardi : 12 h 15 - 14 h

Mercredi : 12 h 30 - 17 h 30

Vendredi : 12 h 15 - 14 h / 18 h 45 - 21 h 45

Samedi : 14 h 15 - 18 h 30

Dimanche : 8 h 30 - 13 h

Ouverture au mois de juin

Lundi, mardi : 12 h 15 - 14 h

Mercredi : 12 h 30 - 17 h 30

Vendredi : 12 h 15 - 14 h / 18 h 45 - 21 h 45

Samedi : 14 h 15 - 19 h 30

Dimanche : 9 h - 12 h 45 / 13 h 30 - 19 h 30



RÈGLE DE VIE EN COMMUNAUTÉ

LA PAUSE DÉJEUNER

On respecte les règles de vie en collectivité !

Afin que la pause déjeuner se passe dans une ambiance conviviale, des règles de vie doivent être respectées, tant à l'égard des autres enfants que du personnel, mais aussi du matériel et de la nourriture.



MES NOTES



Maison des Services Publics Marcel-Lafouasse
12, carrefour des Religieuses
91150 ÉTAMPES
mairie@mairie-etampes.fr
01 60 81 60 70
etampes.fr